

## **QUAI DEZOUMS – ENQUETE PUBLIQUE**

**Observations émises par voie électronique du 14/02/2017 :**

- Monsieur Christophe SEGUI-MORA, PDG de la société ESFRUIMAR S.A.S**
- Madame Marie-Christine BISCONTE DE SAINT JULIEN, habitante de Port-Vendres**



Mairie de Port-Vendres  
8 rue Jules Pams  
66660 PORT VENDRES

Objet : Enquête publique – port de Port-Vendres  
Requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins.

Perpignan,  
Le 13 Février 2017

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je soussigné, Mr SEGUI-MORA Christophe, dirigeant de l'entreprise ESFRUIMAR, membre de Saint Charles International, située rue du Languedoc, au Marché St Charles, souhaite apporter mon soutien au projet de requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins.

En effet, la présence d'un port de commerce tel que Port-Vendres, qui bénéficie d'un véritable savoir-faire dans la logistique fruitière, est un atout indéniable pour notre filière, mais aussi pour notre territoire.

La plateforme sur laquelle nous nous trouvons, leader européen dans la commercialisation, le transport et la logistique de fruits et légumes frais, ne pourra maintenir et accroître son attractivité que par la réalisation de tels investissements.

Nos clients européens étant tous sensibilisés à la question du développement durable et du bilan carbone, l'opportunité qui nous est offerte de faire venir des produits par bateau est un élément de compétitivité économique pour notre entreprise. En effet, si à ce jour les origines principales travaillées sur Port-Vendres sont l'Afrique de l'Ouest et le Maroc, le futur devrait permettre l'ouverture de nouvelles lignes.

Pour ces raisons, la requalification du quai Dezoums s'avère indispensable, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, notamment avec les ports du Nord.

En espérant que ce courrier aidera à la concrétisation du projet «Quai Dezoums »,

Bien à vous.

Christophe SEGUI-MORA  
**ESFRUIMAR** Président Directeur Général  
M. I. SAINT CHARLES  
B P 55440  
66034 PERPIGNAN Cedex - P.O.  
Tél. 04 68 85 76 80  
Fax. 04 68 54 05 40

Rue du Languedoc - M.I.N. Saint-Charles - B.P. 55440 - 66034 PERPIGNAN Cedex  
Tél. : 04 68 85 76 80 - Fax : 04 68 54 05 40 - Tél. Compta. : 04 68 85 76 85 - Fax Compta. : 04 68 54 04 03

Siret : 443 794 870 00016 - Capital 74 000 €

**Sujet :** enquête publique port de Port Vendres - requalification quai dezoums

**De :** "> Marie-Christine BISCONTE DE SAINT JULIEN (par Internet)"

<mcbisconte@orange.fr>

**Date :** 14/02/2017 15:13

**Pour :** enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

MC Bisconte de Saint Julien - Port Vendres à

Monsieur Sauvanet, commissaire-enquêteur,

L'ordonnance 2016 - 1060 du 3 aout 2016, publiée au JO le 5 aout 2016 a pour objectif de renforcer l'efficacité de participation du public au processus d'élaboration des décisions pouvant avoir une incidence sur l'environnement.

## **CONCERTATION**

-

Il n'est pas acceptable que le Département, le Maire et le Préfet du Département n'en tiennent pas compte, et ce malgré des demandes écrites réitérées à la municipalité de Port Vendres (membre du syndicat mixte), au Département et au Préfet, restées sans réponse.

Dans le dossier d'enquête publique, il est fait mention dans le chapitre « concertation » :

- . un espace projet ouvert le 18 novembre 2013
- . des parutions presse de novembre 2013
- . quatre réunions entre octobre et décembre 2013

Depuis 2013, les représentants publics ne peuvent ignorer la loi et les évolutions importantes sur la protection de l'environnement et aussi et surtout sur la santé des habitants. Une réunion d'information publique actualisée, était indispensable, afin de participer à l'élaboration d'une décision ayant une incidence sur l'environnement et afin « d'assurer la préservation d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures » art. L120-1.

Une première lecture du dossier permet de constater que les effets sur la santé de tous les habitants de Port Vendres (pollution, particules fines, bruits...) ont été sciemment sous estimés ou totalement ignorés( trois pages de généralités dans l'étude d'impact). Les nacres, posidonies, et l'ensemble de la flore et de la faune marine sont mieux considérés que la population... Ce n'est pas acceptable et l'ensemble de la population doit être correctement informée.

Je vous demande donc en application de l'article R123-20 du Code de l'environnement « d'en faire part au préfet et au maître d'ouvrage en leur indiquant les modalités que vous proposez pour l'organisation de cette réunion ».

### **VICES DE FORME**

-

- L'article R123-6 indique spécifiquement les pièces devant figurer au dossier d'enquête, dont : « 6° Lorsque le maître de l'ouvrage est une personne publique, l'appréciation sommaire des dépenses.... »

Sauf erreur de ma part, aucune information financières sur un ouvrage pourtant finançable à 100 % sur l'argent public...

En application de l'article L123-13, je vous demande « de recevoir mon

information... et de demander au maitre d'ouvrage de communiquer ce document ».

- Dans le dossier figure au point 9 une « étude d'agitation », alors que dans son avis de décembre 2016, la Dreal constatait qu'il n'y avait pas d'étude d'agitation (élément majeur pour un tel projet), et a malgré tout émis un avis...

Conclusion :

Ce projet dit de "requalification du quai dezoums" n'est qu'une copie du "troisième quai", présenté en 2008 en enquête publique, sanctionné par le Tribunal Administratif de Montpellier et par le Conseil d'Etat.

Il devrait être à nouveau et définitivement rejeté au motif principal d'une incompatibilité absolue entre des cargos pollueurs dans un port intra-urbain et une population riveraine qui subit toutes les nuisances, graves pour sa santé, sans parler des risques de sécurité des biens et des personnes en cas de tempête. Si santé et sécurité des port vendrais et de leurs biens n'ont jamais été dans les préoccupations du Département, le Maire et le Préfet devraient eux s'en préoccuper, leur responsabilité étant directement engagée...

Marie-Christine Bisconte de Saint Julien, port vendraise depuis 1998.